Propriétaire d'un meublé demandant un an en avance de loyer

Par Oksss

Bonjour,

Ayant visité il y a quelques jours une maison meublée. Le propriétaire nous demande, afin que le dossier passe, de régler un an de loyer avant la signature du bail. Est ce légal? Que faire pour n'avoir aucuns soucis en cas de problèmes ?

Merci
Bonne journée

Par janus2

Merci de ne pas poster plusieurs fois votre question.

[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/proprietaire-d-un-meuble-demandant-un-an-en-avance-de-loyer-t21091.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/proprietaire-d-un-meuble-demandant-un-an-en-avance-de-loyer-t21091.html[/url]